

MOTION 2017-01
relative à la réorganisation du réseau des
Finances Publiques dans le Quart Sud-Est du Département

Réunis le 10 avril 2017 en Conseil de Communauté, les élus de la CCAPV ont pris connaissance des risques de fermeture et/ou de réorganisation qui pèsent aujourd'hui sur le réseau des finances publiques du quart Sud-Est du Département des Alpes de Haute Provence au niveau :

- Des Trésoreries d'une part,
- Du Centre des Impôts pour la partie « Entreprises »

La fusion des 5 intercommunalités du territoire au premier janvier 2017 a été imposée aux élus, et ceux-ci tiennent à affirmer qu'ils ne cautionnent en aucune façon la régression du niveau de service offert aux habitants et aux entreprises qui se profile pour 2018.

Ils tiennent par ailleurs à souligner que les évolutions à venir ne font l'objet d'aucun dialogue véritable avec les élus et le territoire alors que de nombreux éléments permettent de considérer à la fois la viabilité et l'intérêt de maintenir le réseau des finances publiques du quart Sud-Est du Département : pour exemple l'audit récemment effectué par le SIP-SIE.

En considération de ces éléments et à l'unanimité des Conseillers Communautaires des 41 communes de la CCAPV est demandé :

- La suppression de toute réorganisation des services des finances publiques du quart Sud-Est du Département
- L'instauration d'un dialogue permettant au territoire de faire valoir le sens de l'intérêt d'un maintien de proximité de ces services.

A Saint André les Alpes le 24 avril 2017

Le Président,



Serge PRATO

